

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 2021

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 7 juillet 2021. La Municipalité est heureuse de pouvoir appuyer financièrement des initiatives à caractère environnemental dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives pour la protection de l'environnement, et ce, pour une troisième année. Ce programme a été mis en place pour permettre à la population de présenter des projets qui favorisent la conservation des milieux naturels et ainsi encourager les initiatives environnementales. Le comité de sélection s'est réuni et est heureux de vous présenter les projets qui ont été sélectionnés pour l'année 2021 :

ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CLOUTIER (APELC)

Un montant de 1 500 \$ a été accordé afin de permettre l'achat de matériel (toiles de jute) dans le cadre du contrôle et de la réduction des surfaces occupées par le myriophylle à épis dans le lac Cloutier.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC LONG (APLL)

Un montant de 60 \$ a été octroyé afin de procéder à l'achat de deux disques de Secchi pour l'analyse de la transparence de l'eau du lac Long.

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC VERT (APEL-VERT)

Un montant de 470,00 \$ a été autorisé pour, d'une part, la conception et l'installation de panneaux visant la sensibilisation au lavage des embarcations et des équipements nautiques, dans le but de limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, ainsi que, d'autre part, pour l'achat d'une bouée pour la protection des baigneurs.

«La préservation et le développement durable des milieux naturels revêtent une importance capitale puisque ceux-ci représentent les fondements de notre milieu de vie et un héritage que nous devons léguer aux générations futures » mentionne monsieur Charles-André Pagé, conseiller municipal responsable des dossiers relatifs à l'environnement.

Il est à noter par ailleurs qu'une modification a été apportée au programme concernant les montants de l'aide financière accordée. Depuis le 15 juin 2021, l'aide financière versée par la Municipalité couvrira l'entièreté du coût des dépenses admissibles pour les projets dont la demande s'avère inférieure ou égale à 500 \$. Les fonds n'étant pas encore épuisés pour l'édition 2021 du PSIFE, nous invitons les Rodriguais à communiquer avec nous pour soumettre leurs projets.

-30-

POUR INFORMATION :

Christine Rozon, coordonnatrice de l'environnement
450 883-2264 poste 7405
environnement@munsar.ca